

Éco-responsabilité : les initiatives des collectivités, des entreprises, des citoyens...

Cité environnement

Actes
2005

La rencontre des acteurs du développement durable

Jeudi 6 octobre 05
Valenciennes

ECONOMIES D'ENERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE

“ Nous avons tous le choix : collaborer ou résister.
L'éco-responsabilité, c'est la résistance ! ”



Lors de la remise des clés de la Toyota prius, à Dominique Riquet, Maire de Valenciennes...

> Territoires : Nord • Pas-de-Calais • Aisne • Somme • Ardennes • Oise • Ile de France • Belgique
> Invités : Institutions • Communes • Intercommunalités • Associations • Entreprises

Les partenaires de Cité Environnement



microcrédit

énergies renouvelables

commerce équitable

OPCVM socialement responsables

CREDIT COOPERATIF
comme son nom l'indique

La banque des valeurs qui n'ont pas de prix

Le Crédit Coopératif est une banque à part. C'est la banque des associations, de l'intérêt général, des entreprises coopératives, de celles et de ceux qui veulent, avec leur argent, passer à l'action solidaire. La banque du commerce équitable, de l'environnement, des énergies renouvelables. C'est la banque de l'avenir. Pour changer ? À vous de décider.

GRUPE BANQUE POPULAIRE www.credit-cooperatif.coop

Actes conçus et réalisés par la société "inédit conseil" (Jacques Parent et Alain Trédez), imprimés sur papier recyclé avec des encres végétales par la Scop l'Artésienne, mis en page par Tout Compo. Reportage photographique : Jérôme Potin 06 72 11 21 98.



Le mot des organisateurs

La rencontre 2005 a réuni plus de 500 participants sur la question de l'éco-responsabilité. Il s'agissait de mettre en évidence les choix éthiques et responsables des collectivités, des entreprises, des citoyens via des associations...

Les quatre précédentes éditions 2002-2003-2004-2005 ont permis de rassembler plus de 2000 acteurs du développement durable : élus, dirigeants d'entreprises, responsables d'associations...

La réussite de cette 4^{ème} édition est due à une forte attente des acteurs du développement durable en faveur d'une rencontre régulière et conviviale, basée sur le débat et les échanges où il est possible de connaître des actions concrètes.

Un grand merci pour leur précieuse contribution aux membres du comité de pilotage dont les noms figurent dans la présente plaquette. Merci aussi aux entreprises, ainsi qu'aux financeurs dont la présence et le concours financier ont permis la mise en place de cette 4^{ème} édition à Valenciennes. Merci enfin au Crédit Coopératif qui finance la réalisation de ces actes.

Le présent document a été conçu sous une forme synthétique ; charge à celles et ceux qui veulent en savoir plus de télécharger les dossiers complémentaires sur les sites web de l'ADDH : www.addh.fr ou du CERDD : www.cerdd.org

Le thème de la rencontre 2006 est en débat. Il sera choisi en tenant compte des avis et suggestions exprimés par les participants dans les 150 questionnaires d'évaluation qui nous ont été renvoyés.



Les exposants



**VILLE DE VALENCIENNES &
VALENCIENNES MÉTROPOLE**

**COLLÈGE DES HAUTES ÉTUDES EN
DÉVELOPPEMENT DURABLE (CHEDD)**

**ACTEURS RÉGIONAUX POUR
L'ÉCONOMIE ET L'ÉCOLOGIE (AREE)**

**ADEME & CONSEIL REGIONAL
ESPACE INFO ENERGIE**

CONSEIL GENERAL DU NORD

**LILLE METROPOLE
COMMUNAUTE URBAINE**

**CENTRE RESSOURCE DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE (CERDD)**

**ACADÉMIE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET HUMAIN (ADDH)**

LE CRÉDIT COOPÉRATIF

APES NORD/PAS-DE-CALAIS

**CHAMBRE REGIONALE DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE (CRES)**

**ARTISANS DU MONDE
DE LA GOHELLE**

ASCAL - ARIA

SARL SINEO

ROTEX

Un guide
des exposants
a été distribué
aux participants.



**CENTRE DE DÉVELOPPEMENT
DES ÉCO-ENTREPRISES (CD2E)**

CERECO SA

SYLVAIN DUVAL

EURL D'ARCHITECTURE O. PARENT

WATTSOL

OSTWIND INTERNATIONAL

FLAMME ENVIRONNEMENT

GROUPE SECA

SOFATH

IRH ENVIRONNEMENT

ACE ENVIRONNEMENT

GAIA DEVELOPPEMENT

IN SITUA

TRACE EXPERT EN MANAGEMENT

BELTION

SITA NORD

SOLENER

TAUW ENVIRONNEMENT

ECO-EMBALLAGES

MENERGA SA



Un espace ressource sur le développement durable

Au niveau de l'espace multimédia du Phénix, le Centre Ressource Développement Durable (CERDD) a présenté l'outil **www.mondd.org**, un extranet destiné à favoriser la collaboration et le partage d'information entre les acteurs du développement durable. Le CERDD s'est doté d'un répertoire de sites classés selon les thématiques et un système de code qui qualifie ces sites, identifie une thématique plus précise et les acteurs cibles. Le répertoire complet peut être demandé par le net à : mdecima@cerdd.org ou jnicolas@cerdd.org



> sur le développement durable

www.ecologie.gouv.fr
www.cerdd.org
www.agora21.org
www.association4d.org
www.developpement-durable.net

> sur l'éco-responsabilité

www.consodurable.org
www.quechoisir.org
www.defipourlaterre.org
www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr
www.guidedesachatsdurables.be
www.ethique-sur-etiquette.org

> sur l'éducation à l'environnement

http://portal.unesco.org/fr/rubrique_education
<http://eduscol.education.fr/DO185>
www.education-developpementdurable.fr
www.fng.org
www.enviedagir.fr

> sur l'air

www.appa.asso.fr
www.air-interieur.org
www.buldair.org

> sur le changement climatique

www.rac-f.org
www.effet-de-serre.gouv.fr
www.ademe.fr
www.espace-eolien.fr

> sur les déchets

www.ecoemballages.fr
www.valorplast.com
www.preventiondechets.fr

> sur l'eau

www.cieau.com
www.eau-artois-picardie.fr

> sur la biodiversité

www.mnhn.fr
www.campagnes-vivantes.asso.fr/corridors/index.html
www.cbnbl.org
www.gis-ifb.org
www.gestiondifferentiee.org

> sur le bruit

www.infobruit.org



L'organisation de la manifestation

Depuis la première édition en décembre 2002, il s'agit d'explorer les chemins du possible, en organisant une rencontre annuelle des acteurs du développement durable dont le but est triple :

- réfléchir aux enjeux environnementaux dans le champ du développement durable,
- valoriser les initiatives, les bonnes pratiques et les savoir-faire,
- créer des échanges entre le public, le privé et le tiers-secteur.

Cette rencontre qui se veut conviviale dans son organisation, est basée sur le débat et les échanges. Résultant d'une organisation innovante mobilisant des acteurs du public, du privé et du tiers-secteur (économie sociale et solidaire), elle a l'ambition de créer des passerelles entre tous les acteurs du développement durable.

Pour la faire fonctionner, un comité de pilotage s'est constitué autour des organisateurs et des partenaires institutionnels qui soutiennent la manifestation. C'est un lieu de réflexion et de propositions permettant de préciser le contenu de la manifestation.

Un comité opérationnel composé de l'agence "C.In.Edit", de la société "inédit conseil", de l'Académie du Développement Durable et Humain et d'une association-support (pour 2005 : l'AREE) organise la rencontre dans le cadre des orientations définies en comité de pilotage.

Composition du comité de pilotage

Diren : Hilaire Doumenc et Alain Dubois ; Rectorat GIP-FCIP : Thierry Willaey ; Université de Valenciennes : Patrick Loquet (Réseau 21) ; Conseil Régional : Alain Villain et Muriel Garbé ; Conseil Général du Nord : Myriam Vermeire ; Lille Métropole Communauté Urbaine : Majide Achiba ; Association des Maires 59 : Serge Martin ; Association des Maires 62 : Joël Duquenoy ; ADEME : Nathalie Frelier ; Agence de l'Eau : Yves Duez ; CCI Lille Métropole : Rémy Souchon ; Macif : Jean Quéméré et Jean-Pierre Druelle ; Crédit Mutuel : André Bécuwe ; FFA : David Sues ; CERDD : Julie Nicolas et Marie Décima ; Artisans du Monde : Benoît Decq ; CRES : Claude Valasek et Sophie Hautcœur ; APES : Anne-Laure-Fédérici ; Crédit Coopératif : Patrice Dantan ; ADDH : Guy Hascoët ; AREE : Pascal Dubois ; Agence "C.In.Edit" : Jean-Pierre Lemeur ; "Inédit conseil" : Jacques Parent.

Répartition des tâches au sein du comité opérationnel

Conception - Organisation

Agence "C.In.Edit"
30 rue du Metz 59800 Lille
Tél. 03 28 38 99 50
Fax. 03 28 38 99 51
E-mail : cinedit@wanadoo.fr



Conception pédagogique



Société "inédit conseil"
10 rue des Lilas 59660 Merville
Tél : 06 79 82 75 74
Fax : 03 28 49 65 21
E-mail : ineditconseil@tele2.fr

ADDH

42 rue Vivienne 75002 Paris
Tél : 01 42 61 54 28
Fax : 01 40 13 90 94

E-mail : guy.hascoet@

academie-developpement-durable.org



Maître d'ouvrage

AREE
99, rue du Chemin vert
59300 Aulnoy-les-Valenciennes
Tél : 06 66 19 52 15
E-mail : pdubois@ville-valenciennes.fr



CHEDD
COLLÈGE
DES HAUTES ETUDES
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Les intervenants

Séance plénière animée par Olivier Turquin, Professeur associé à l'Université de Grenoble, Directeur "Recherche & Développement" de Vivéa.

Les enjeux de l'éco-responsabilité...

- Pierre Radanne, ancien Président de l'ADEME, Consultant
- Alain Villain, Directeur de l'Environnement du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais

Les politiques nationales et européennes en matière d'achats éthiques et responsables...

- Christian Brodhag, Délégué interministériel au Développement Durable
- Michel Pascal, Directeur DRIRE-DIREN
- Jean Schepman, Vice-Président Département du Nord
- Simone Scharly, Présidente de la Commission "Développement Durable" Lille Métropole Communauté Urbaine
- Nadia Boeglin, Chef du Département "Eco-conception & Consommation durable" à l'ADEME
- Hervé Pignon, Délégué Régional de l'ADEME Nord/Pas-de-Calais
- Alain Alpern, Vice-Président du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais
- Ginette Verbrugge, Vice-Présidente du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais
- Dominique Riquet, Maire de Valenciennes
- Bernard Poteau, Adjoint aux travaux de la ville de Valenciennes

La synthèse des débats de la matinée & la présentation des ateliers et des coups de coeur...

- Guy Hascoët, Ancien Secrétaire d'Etat à l'Economie Solidaire, Directeur de l'Académie du Développement Durable et Humain (ADDH)

Les ateliers

Atelier 1 : Les acteurs économiques inventent des réponses...

Animé par Pierre Sachsé, Consultant

- Didier Leroy, Président de Toyota Motor Manufacturing France
- Remy Souchon, Groupe Trois Suisses
- Jean-Michel Germa, Directeur de la compagnie du Vent, ex-Président de la Fédération de l'Energie Eolienne
- Eric Laborde, Président Directeur Général de Photowatt
- Eric Defrenne, Coordinateur de Yamana

Atelier 2 : Les collectivités prennent leurs responsabilités...

Animé par Jean-Pierre Denys, Responsable Promotion Actions Développement Durable LMCU

- Joël Duquenoy, Président de l'association des Maires du Pas-de-Calais, Vice-Président de la Communauté d'Agglo de Saint-Omer, Maire d'Arques
- Paul Deffontaine, Président de Triselec Lille, Vice-Président de LMCU
- Benoît Canis, Directeur de Vertige, ancien Président de la Fédération Nationale des Agrobiologistes
- Jean-Claude Kikos, Vice-Président de Valenciennes Métropole, Maire de Prouvy
- Danielle Poliautre, Adjointe chargée du développement durable de la ville de Lille
- Maurice Burdin, Communauté d'Agglomération de Grenoble
- Ginette Verbrugge, Vice-Présidente du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais

Atelier 3 : Les citoyens deviennent consom'acteurs...

Animé par Benoît Decq, Trésorier Artisans du Monde, Directeur de PLIE

- Emmanuel Antoine, Directeur de Minga, "grossiste" en produits du commerce équitable
- Jean-Guy Henquel, Directeur du réseau des jardins de Cocagne
- Anne Olivier, Collectif de l'Ethique sur l'étiquette
- Anne-Marie Sacquet, Directeur du Comité 21

La séance plénière

Olivier Turquin salue les promoteurs et les hôtes de la manifestation, et en pose le thème : explorer l'éco-responsabilité, c'est relever le défi de s'intéresser à des choses difficiles. Il rappelle la méthode de Cité Environnement : un temps pour cerner les enjeux ; un temps pour valoriser les initiatives ; un temps pour échanger avec tous les acteurs.



Nous n'avons pas rêvé ce siècle, mais nous savons que pour y entrer, il nous faut un projet tout neuf, moins prédateur.



Il y a derrière l'éco-responsabilité, une morale et une pratique collectives.

Pierre Radanne pose les questions de préambule : Comment allons nous vivre ensemble sur cette terre ? Le 21^{ème} siècle sera t-il encore plus violent avec la planète que le précédent ? Ferons-nous face ensemble ? Quels choix personnels vont permettre la mutation ?

Les enjeux des réponses sont considérables, car la population mondiale atteindra 9 milliards en 2050, alors que la crise énergétique et les changements climatiques auront pris une ampleur certainement plus grande que prévu.

Nous allons vers des affrontements si la prédation des pays riches continue, si les entreprises ne font pas le choix de l'environnement, si les états persistent à jouer leur intérêt individuel...

Il faut avancer dans le débat

- au plan individuel entre mode de consommation et équilibre collectif,
- au plan des entreprises entre projet local et projet généraliste,
- au plan des collectivités entre pouvoir partagé et optimisation des moyens pour agir pour l'environnement.

Pour réussir, nous devons aimer cette planète, vivre en paix avec elle, et orienter l'humanité vers un nouveau projet plus relationnel, plus culturel, plus sobre. L'actualité, c'est le 2^{ème} choc pétrolier qui durera. Il y a heureusement un foisonnement d'initiatives autour de la maîtrise de l'énergie et le développement durable et des pratiques qui touchent le vivant. C'est le pari de ce siècle : à chacun de s'y plonger, de travailler, pour que l'engagement soit général.



Alain Villain rappelle que la terre a déjà subi de graves extinctions du vivant, à la suite d'énormes épisodes volcaniques ou de chutes de grosses météorites. Il est déjà arrivé que 90% des espèces et 90% des individus disparaissent dans une seule période. On a mesuré qu'un effet de serre de super-volcan gros consommateur d'oxygène a fait monter la température de 5°, mais aussi a provoqué une remontée de méthane océanique provoquant une montée de 20°, et la désertification.

Aujourd'hui, on annonce 6° du seul fait de l'homme, sans volcan et sans gros caillou ! En seulement 12.000 ans de la dernière période interglaciaire, la mer a monté de 100 m et on construit des digues littorales !



Créons un nouvel œcuménisme : l'homme, ce petit singe nu et arrogant, est maintenant responsable de la création.

L'éco-responsabilité est un nouvel outil intellectuel de progrès, en rupture avec la pensée dominante.

L'éco-responsabilité est l'expression la plus élaborée de la souveraineté populaire. Son universalité impérieuse est le meilleur rempart contre les risques de repli ethnique, nationaliste ou communautaire.

L'éco-responsabilité est éthique. Le plaisir que l'homme éprouve à faire beaucoup d'enfants doit s'étendre au plaisir de vivre qui doit leur être assuré. La notion doit s'étendre à l'ensemble du vivant ; l'homme n'étant qu'une espèce parmi 15 millions d'autres.

L'éco-responsabilité est législative, mais il faut faire le constat de la mauvaise application des lois de protection de la nature, en particulier celle de 1976 qui interdit de remblayer les mares, tandis que la moitié a disparu dans la région depuis cette date ! Les autres exemples sont malheureusement très nombreux : brûlage à l'air libre, déficit d'études d'impact et de mesures compensatoires... Pourquoi vanter l'agriculture dite "raisonnée", alors qu'elle n'est que le simple respect des lois ?

Et que penser du droit qui génère sa perversion, comme les quotas CO2 où on refait du profit avec le droit à polluer ?

Il reste beaucoup à faire sur le plan législatif, comme une réelle intégration de l'environnement dans les appels d'offres. Les raisons d'espérer existent, comme la multiplication par 10 des amendes pour dégazage en mer (mais on ne voit pas encore d'objecteurs de conscience chez les marins).

Quand on veut, on peut : aujourd'hui les agriculteurs bio savent que c'est plus dur et aléatoire, et par sens des responsabilités qu'ils s'engagent, le solaire est obligatoire dans toute construction neuve à Barcelone, et tout le monde est content, le HQE est la norme dans les pays scandinaves, et les habitants des coronas de Loos-en-Gohelle qui n'en bénéficient pas encore, le revendiquent ! Il n'y aura cependant pas de Père Noël technologique : on arrive à construire des bâtiments 10 fois moins consommateurs d'énergie et de matières premières, mais le comportement des usagers induit des différences de 1 à 5.

L'éco-responsabilité est portée par la spiritualité. Bouddha, François d'Assises et le chef Seattle sont d'accord pour proclamer que ce qui est fait à la terre est fait à l'homme. On ne peut pas posséder la terre, l'air, l'eau et la vie. Depuis des temps ancestraux, les "forêts sacrées" ne sont-elles pas les premiers "cœurs de nature" par qui se régénèrent les milieux environnants ?

Nous allons vers un nouvel ensemble de droits et devoirs en harmonie, qui ne peut plus cohabiter avec l'ancienne définition individualiste de la responsabilité. Le mouvement de fond est enclenché, même si le virage culturel n'est pas encore pris partout. Pour tonifier ce mouvement, il faut mesurer, faire des écobilans, calculer les empreintes écologiques, et, en cela, donner du travail utile aux jeunes diplômés.

Ce n'est pas facile, c'est seulement indispensable, et pas triste ! Allons-y tant que le virus H5N1 n'a pas muté !



Les politiques nationales et européennes en matière d'achats éthiques et responsables...



Directives, normes, livre vert : les prescriptions européennes sont plus stimulantes que contraignantes. Il nous faut une conférence mondiale pour décrire l'ISO 26000 sur la responsabilité des entreprises.

A l'aide d'interviews audiovisuelles et d'interventions directes, Olivier Turquin propose aux intervenants de passer en revue les politiques nationales et européennes en matière d'achats éthiques et responsables.

Christian Brodhag définit une population d'achats éthiques en direction des collectivités :

- Réforme des marchés publics et groupe d'explications permettent de passer du moins disant financier au mieux-disant environnemental.
- Appui à l'association "conso durable" par un portail d'information des consommateurs.

Concernant les entreprises, il faut susciter l'offre, travailler sur la labellisation, les éco-produits. La DRIRE intervient dans le cadre du Développement Durable pour les PME. L'AFNOR définit les nouvelles lignes directrices par la norme SD 21000. Il est alors possible de définir des enjeux, des responsabilités, et un plan d'action.

Le nouveau guide du code des marchés publics éco-responsables explique comment assurer à la fois la robustesse juridique, les considérations environnementales et leur pertinence technique.

Nadia Boeglin explique sa mission au sein de l'ADEME : améliorer globalement la qualité écologique des produits dans une logique de cycle de vie (conception, fabrication, diffusion, utilisation et fin de vie)

Les écolabels aident les consommateurs à faire leur choix en toute connaissance de cause. L'ADEME a en charge les propositions de critères. Au sein du groupe permanent d'étude des marchés publics, créé en 2004, les éléments sont repris un à un. Le guide a été publié sur ce sujet.



L'état n'a pas été exemplaire dans cette région depuis un siècle. Aujourd'hui, l'éco-responsabilité, c'est d'abord l'exemple.

Michel Pascal en poste depuis 3 mois se dit frappé par les connexions très importantes entre enjeux environnementaux et développement dans le Nord/Pas-de-Calais. Il déplore que certains considèrent encore l'environnement comme un frein, alors que c'est un moteur de développement, un enjeu de développement économique et social.

Tous les chiffres restent pourtant inquiétants :

- Les émissions de gaz à effets de serre (GES) de la Chine augmentent chaque année de l'équivalent du total français.
- Depuis 1990, les émissions industrielles ont baissé en France de 15%, mais les transports ont augmenté de 22% et le tertiaire de 14%.
- Au niveau régional, les quotas de Carbone représentent le 1/6^{ème} du total français.

La Stratégie Nationale de Développement Durable (2004), le Plan Climat et la stratégie nationale Biodiversité créent un meilleur contexte, et la loi sur l'énergie consacre le facteur 4 (c'est-à-dire -3% l'an au lieu de +2% actuellement).

Kyoto n'est qu'une étape minuscule dans l'effort à mener. Les appels ne manquent pas : "la maison brûle" (J. Chirac), nous savons, mais nous ne croyons pas ce que nous savons" (JC Dupuis)... En fait, on n'a pas envie de faire ce qu'il faut faire !

Les lois ne sont pas une base de négociation, mais le plancher... Il faut encore beaucoup travailler pour le faire admettre.



Fabriquer nos produits de consommations courantes représente 50% des émissions de GES.

Le réseau des 15 espaces info énergie, c'est 30.000 contacts par an, un outil de mesure en temps réel de la demande citoyenne en éco-responsabilité.

Ce qui se mesure s'améliore, et les chiffres d'objectifs sont clairs :

- - 18% de CO2 d'ici 2008, mais on peut faire mieux.
- - 20% de consommation d'eau.
- - 10% de consommation énergétique.
- 60% de taux général de recyclage du papier.

Pour stimuler l'éco-responsabilité chez les industriels, les politiques portées par l'état alimentent un réseau d'acteurs régionaux. Sensibiliser, encourager, échanger, concrétiser représente 10% des moyens du ministère. Au niveau de l'inspection, les effectifs sont insuffisants, c'est vrai mais au-delà, il faut surtout responsabiliser les acteurs, prendre au sérieux les engagements des entreprises. L'expérimentation d'une synergie entre la DRIRE et la DIREN est là pour améliorer l'efficacité du Développement Durable. *"Si tu veux unir les hommes, fais-les construire ensemble"*, a écrit Saint-Exupéry.

Hervé PIGNON annonce concentrer son propos sur climat et éco-citoyenneté. Parmi les 10 thèmes retenus par les définitions du Développement Durable dans le rapport Brundtland, le plus urgent est celui du changement climatique.

Dans l'optique de la réduction par 4 des Gaz à Effet de Serre (GES) à l'horizon 2050, la moitié de la réponse est détenue par le citoyen-consommateur (habiter, se nourrir, s'équiper, cheminer...) et l'autre moitié relève des outils réglementaires appliqués aux entreprises, à l'urbanisme, aux collectivités.

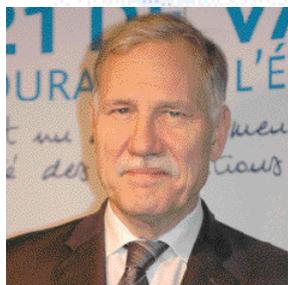
L'entreprise dit : *"s'il n'y a pas de demande, je ne fabrique pas"*. Le consommateur dit : *"s'il n'y a pas d'offre, je ne change pas mes habitudes"*. Qui va commencer ? A l'ADEME, on observe que la demande de cohérence liée au produit augmente, et on essaie de faire travailler tout le monde en même temps.

Avec les Ministères des Finances et de l'Ecologie, l'ADEME produit le "Guide de l'achat public éco-responsable", sachant que les achats publics représentent 8% du PNB français (136 milliards d'euros). Dans l'esprit du guide, les collectivités de Lille et de Dunkerque se sont fortement déployées, y compris avec des partenariats européens (Interreg).



N'achetons plus bêtement de l'eau gazeuse italienne tandis que les Italiens achètent de l'eau gazeuse française, provoquant un trafic inutile générateur de GES, et des croisements de camions, jusqu'à se percuter dans un accident au tunnel du Fréjus !

Par trois questions-types posées à différentes personnalités à l'aide du support vidéo, Olivier Turquin propose d'en venir au plus près du cadre local, où les choses évoluent : extraits...



1

Dans quel cadre votre collectivité appréhende-t-elle la notion d'éco-responsabilité ?

Dominique Riquet : L'agenda 21 de Valenciennes s'est mis en œuvre entre 1998 et 2003, selon les 4 axes habituels. Une évaluation en a été faite en 2004. Nous pratiquons les achats écoresponsables depuis 7 ans.

Simone Scharly : Notre délibération sur le bois tropical date de 2003, après une sollicitation d'un groupe informel d'agents communautaires intéressés par les achats éthiques. Nous avons co-construit avec eux un texte sur le sujet voté en 2004. L'Agenda 21 de LMCU sera voté en 2006.

2

Comment votre collectivité applique-t-elle les clauses environnementales et sociales du nouveau code des marchés publics ?

Alain Alpern : L'Agenda 21 régional date de 2004. 9 chantiers sont prioritaires, dont les achats éthiques. Le Développement Durable s'applique à toutes les politiques régionales et exige l'exemplarité dans les domaines à responsabilité propre, les lycées par exemple.

Jean Schepman : Parmi les 5200 agents du Conseil Général, quelques-uns ont mené des actions concrètes à leur initiative, sur le café ou l'énergie. De là, nous développons l'objectif d'atteindre le grand nombre.

3

Quels sont vos projets significatifs en matière d'éco-responsabilité ?

Simone Scharly : Notre expérience porte sur 2 sujets : la requalification de l'espace public avec des matériaux écologiques et l'usage de produits d'entretien écologiques au sein de la CUDL. Nous avons fait émerger toutes les questions, mais nous avons eu un peu de mal à trouver des filières.

Jean Schepman : Il nous faut impliquer la Direction des Marchés dans le mieux-disant social et environnemental, et à partir de là, faire école et essaimer dans toutes les autres directions.

Dominique Riquet : Nous appliquons 2 types de clauses : la formation-insertion, sur un pourcentage du budget, et la qualité environnementale, par l'exigence de chantiers HQE, difficiles à concrétiser. Nous menons une action très importante dans le cadre du PDU : le tramway, accompagné du développement des transports alternatifs et du recul de la voiture individuelle jusqu'à son élimination partielle de l'espace public. Nous bâtissons une école 100% écolo dans sa construction et son fonctionnement.

Alain Alpern : J'insiste sur l'importance du Comité de pilotage, présidé par un Conseiller Régional, qui gère la bonne pratique des clauses avec les agents. En 2006, une séance plénière entendra l'évaluation de l'agenda 21 sur 9 axes, à laquelle s'ajoute un audit de conformité entre objectifs et résultats.



Une table ronde avec les représentants des différentes institutions a permis à l'animateur de compléter les interviews vidéo par des demandes de réaction...

Il n'est pas difficile de faire intégrer un cahier des charges de chantier vert, mais beaucoup plus difficile de la faire respecter par les entreprises.



Bernard Poteau évoque le gain de temps sur les chantiers d'ouverture de tranchées. Là où il fallait 6 ans pour tout régler, la durée a été ramenée à 3 ans, à la satisfaction des riverains. Une tranchée est ouverte une fois pour toutes, en commençant par l'assainissement au plus profond et en terminant par les fibres optiques au plus haut. Un groupe-réseau rassemblant les partenaires pour tous les fluides se réunit le mercredi, mais pour un bon respect des clauses sur le terrain, une assistance à maître d'ouvrage (AMO) serait utile.

Le guide des achats éthiques a été téléchargé 13000 fois en 4 mois. C'est peu dire qu'il était attendu.

Ginette Verbrughe estime qu'il est difficile de mettre en œuvre une démarche éthique ou HQE dans une collectivité importante, où l'évolution des mentalités est lente. L'article 14 du nouveau code a permis de s'interroger sur les pratiques et les besoins, mais le juridique prend beaucoup de temps. A présent, les demandes arrivent de toute la France.

Il est long de franchir le cercle des initiés pour arriver au citoyen.

Simone Scharly confirme qu'il n'est pas difficile de modifier les pratiques, en l'occurrence pour l'usage de produits d'entretien verts. Il faut que les agents comprennent bien le sens et s'impliquent en tant que citoyens. Pour cela, on fait appel au bon sens et à la co-construction, en partant de la base. C'est toute une chaîne à construire.

L'effet levier de nos 463 millions d'euros d'achats éthiques est certain.

Jean Schepman se réjouit que les nouveaux élus de 2004 aient trouvé naturel de s'intégrer au principe. 80 millions de feuilles de papier recyclé, c'est une bonne négociation avec le producteur. Depuis 4 ans, les architectes des collèges sont formés au HQE. Après négociation avec les agents, le choix du café équitable s'est fait à coût égal : il est un peu plus cher, mais n'est pas servi en juillet et août.

C'est surtout une question de mentalité : il faut convaincre chaque travailleur.

Jean Schepman "Le Nord" (1,5 million d'exemplaires) est sur papier recyclé et le blister est supprimé. "Partenaires" va suivre la même voie. Nous abordons maintenant le domaine des produits d'entretien, en travaillant avec toute la filière pour ne pas déstabiliser le marché. Une première réflexion sur les gadgets s'oriente vers du moins jetable.

Simone Scharly : Nous faisons appel à une assistance extérieure pour accompagner la mise en œuvre des clauses, et nous formons des juristes.



Une direction de l'environnement très motivée depuis 11 ans, ça aide !

Comment un citoyen peut-il adhérer aux préoccupations environnementales s'il est dans la précarité sociale ? On ne peut traiter ces questions de manière dissociée.

**Quand on pense qu'il suffirait que les gens n'achètent plus de saloperies pour que ça ne se vende pas !
(Coluche)**

Bernard Poteau revient sur la maîtrise des chantiers, plus facile en espace clos que dans la rue. Avec les écoles, la difficulté est l'ERP (Etablissement Recevant du Public) pour lequel la commission d'incendie réclame des PV, souvent non fournis. Avec une AMO, l'assistance de l'Ademe et un élu qui "colle au chantier", les progrès sont notables.



Ginette Verbrugghe note que maintenant la totalité des photocopies est sur du papier recyclé, que 78 tonnes de papier sont triées pour le recyclage, que les ampoules sont fluo-contact, mais qu'il reste encore des marges de manœuvre sur un million de gobelets ou 125 véhicules (dont 40 au GPL). A l'international, le développement du commerce équitable passe par un fonds de soutien à la création de boutiques (15.000 € à l'ouverture) et la semaine de la

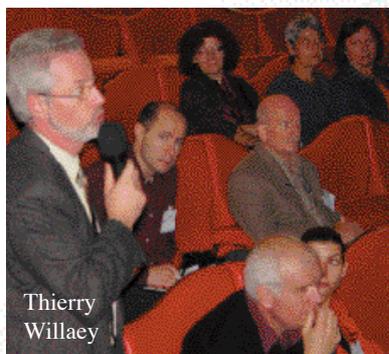
Solidarité Internationale en novembre, avec dégustation de café en gare de Lille.

Simone Scharly s'attache à bien définir l'éthique, l'équitable et le solidaire, à la fois pour que les services instruisent dans le bon sens, avec un accompagnement adapté, et pour que la communication avec les usagers soit claire. Les concepts sont basés sur des représentations différentes, et il est important de clarifier pour ne pas galvauder, comme cela a été fait pour le Développement Durable. Il faut donner du sens partagé et permettre l'écoute en s'attaquant à la précarité sociale.

Jean Schepman rejoint ce souci de ne pas piéger le débat dans le politiquement correct : comment une dame à 45h/semaine, harcelée par son chef et n'ayant pas assez pour vivre peut-elle se préoccuper du Développement Durable ? Plus de 60% des compétences du Département sont liées à l'action sociale. Nous avons à mettre l'homme au centre de notre démarche.



Extraits des différentes interventions de la salle :



C'est l'heure de vérité" avec les crises climatiques, du pétrole et de la consommation.

Jacqueline Istas, Présidente de Nord-Nature

Le commerce équitable n'est pas une affaire de nantis, car il pose fortement la question du respect d'un salaire minimum vital, et prend position sur les minima sociaux, contre le démantèlement du droit au travail.

**Anne Olivier
Artisans du Monde**

Anita Villers (EDA) présente les associations comme le relais indispensable à toute démarche, et témoigne de rencontres plus fréquentes entre institutions et associations. Elle appuie l'appel à projets Agenda 21 de LMCU.

Thierry Willaey (Rectorat) parodie "La maison brûle, nous regardons ailleurs... et on retire les extincteurs !" par exemple en ne donnant aucun moyen à un délégué interministériel. L'urgence est de penser aux démunis, pour que l'éco-responsabilité ne soit pas qu'une affaire de gens aisés.

Jacqueline Istas suggère d'insister sur les transports, l'habitat et les déchets, en faisant bien le lien entre l'incinérateur et la consommation du citoyen, qu'il faut aider dans ses nouveaux comportements. Les associations souffrent d'un manque de moyens, surtout face à la débâche publicitaire.

Janine Petit (Nord-Nature) pense que la 1ère information à faire est au sein des comités de développement, où se révèlent de graves lacunes ; à Valenciennes, le plan local habitat avait été fait sans connaissance du HQE. Elle s'étonne qu'un projet comme "la vallée des alternatives" ne rencontre qu'un silence gêné des autorités et parle d'amener par "la peau du dos" à Cité Environnement certains grands élus locaux, et dénonce le vide politique total face à l'agriculture intensive. Les associations rament depuis 30 ans, mais ne sont toujours pas écoutées.

Raphaël Sevrin (CCFD) loue le Conseil Régional pour son action exemplaire de coopération décentralisée, et appelle à réfléchir sur la prédation plus que jamais en cours à l'encontre des pays du Sud.

Emmanuel Antoine s'inquiète de la crise démocratique : A l'inégalité de répartition des ressources, allons-nous apporter une réponse démocratique ou policière ? Où sont les syndicats ? Il faut assumer les conflits d'intérêt plutôt que de privilégier l'approche technocratique préservant des petites niches commerciales.





Toutes les dynamiques dont on parle ici ont au moins 30 ans d'âge..., mais 15 ans d'invisibilité dans l'opinion publique et les institutions.

Notre responsabilité : accélérer l'installation des pionniers, créer les conditions de la mutation qui transformera le supplément d'âme en produit dominant.

Dans sa synthèse, **Guy Hascoët** évoque une "évolution-mutation" qui interpelle 3 sphères : l'encadrement et la régulation publique, les choix et les actes posés par l'ensemble des individus, les filières économiques.

Ceux qui ont déjà compris que les temps changent sont déjà présents dans les 3 sphères, à l'avant-garde. Il suffirait que toute la banque et toute l'assurance fassent le choix du papier recyclé pour changer toute la structure de la papeterie industrielle en France, et quand une chaîne entière de fabrication sera consacrée au papier recyclé, le prix de la rame sera exactement le même.

Depuis 15 ans, on observe un début d'insertion et même quelques progressions fulgurantes, comme l'industrie éolienne. Il faut maintenant que ces réalités submergent les filières.

Avec 17 % de la masse globale des achats, les collectivités ont une responsabilité décisive, car les agents économiques reconnaissent qu'il suffit de 3% d'évolution signalée sur un marché pour créer une impulsion. Les comportements des consommateurs peuvent donc également jouer un rôle décisif.

L'enjeu : existera-t-il demain une économie compatible avec l'éco-développement au service de l'ensemble de l'humanité, avec les paramètres de contrainte dans lesquels nous sommes entrés définitivement ?

Les coups de Cœur de Cité Environnement



44 actions relatives à l'éco-responsabilité ont été recensées par l'ADDH. Elles ont fait l'objet d'affiches qui ont été exposées lors de Cité Environnement. Les PDF de ces affiches sont disponibles sur les sites web de l'ADDH et du CERDD :

www.addh.fr
www.cerdd.org

Les ateliers de Cité Environnement

Atelier 1 : les acteurs économiques inventent des réponses

Ne nous satisfaisions pas des résultats atteints. Soyons capables de tout recycler, de ne rien incinérer.



Chaque groupe de 25 personnes apporte 5 idées concrètes à mettre en application : 650 idées au total ! La réussite globale est la capitalisation de tous les efforts.

L'environnement, c'est de la technologie mais surtout des comportements, donc de la formation, et de la pédagogie.



Quand on représente 10% de la vente française dans un secteur, exprimer le souhait au fabricant, c'est déjà le réaliser.

Didier Leroy, PDG de Toyota France présente le concept “d'écofacturing” et la démarche “Kaizen”, méthode d'amélioration continue impliquant tout le personnel. Il décrit une multitude d'actions d'équipes sur les 4 indicateurs-clés : consommation d'énergie, d'eau, surveillance de l'atmosphère et poids de déchets par véhicule produit.

L'usine Toyota de Valenciennes a été très finement étudiée pour respecter l'environnement : le site est très compact et consomme 37% de moins par véhicule que les meilleures usines du groupe. La station d'épuration rejette de l'eau de qualité “rivière”. L'atelier peinture est le seul en Europe à utiliser la technologie innovante “de cartouche à peinture” qui permet de fortes économies de solvants. Le procédé des boîtes bleues évite les gâchis d'emballages, avec du plastique recyclé. Les efforts collectifs sont payants (entre 2001 et 2005)

- 42% de réduction de consommation d'énergie pour produire une voiture
- 32% pour la consommation d'eau.
- 33% pour les solvants (recyclés et non rejetés).
- 51% pour les déchets.

La norme ISO 14001, obtenue en 2002, est là pour vérifier la robustesse du système.

Rémy Souchon rappelle le cheminement des 3 Suisses depuis la “charte des entreprises du Développement Durable” en 1992, jusqu'à la commission paritaire de définition et de suivi des 12 indicateurs du Développement Durable dans l'entreprise. Les étapes les plus significatives ont été les suivantes :

- En 1994, l'extension du «Cahier des Enfants» à toute la France, avec les Francas et Bilan Presse.
- En 1996, le plan de réduction de 25% des GES grâce au premier camion GNV, aux éoliennes, à la cogénération, à la filière bois. La collaboration avec la SNCF aurait pu être intéressante, si pour des raisons diverses et variées, les trains n'étaient pas en retard 1 jour sur 5 !
- La campagne catalogue de 1997 sur les ecolabels, mais trop de fabricants refusent encore de placer l'environnement comme enjeu de concurrence.



Avec un taux de croissance mondial de 25% l'an depuis 15 ans, l'éolien rattrape le nucléaire en 2010, et devient dominant. Ensuite..

Une énergie écoresponsable : pas de GES, pas de déchet, pas de pollution ou de terrorisme ; des ressources équitablement réparties à la surface de la planète, sans conflits d'accès ni de limitation de la ressource.

Nous travaillons seulement 3 jours par an pour la France. Le reste du temps, c'est pour l'exportation et nous devons réussir à passer de 50 MW à 200MW de production en 5 ans juste pour garder notre part de marché.

Le défi, c'est amener l'électricité à ceux qui n'en ont pas. La vraie raison d'un bon tarif de rachat en France, c'est de développer une industrie à l'échelle du monde.

L'entreprise adhérente présente un plan d'objectifs annuel, et les parties prenantes le valident et aident à avancer. L'ensemble des risques sociaux et environnementaux de la filière sont pris en compte.

Jean-Michel Germa, Compagnie du vent, expose la prospective sur les principales sources d'électricité en 2030 : - avec un coût de captage du CO2 de 70 \$ la tonne, le charbon n'est plus compétitif.

Le nucléaire ne règle pas le problème de ses déchets, ni ceux de sécurité civile et militaire : il peut garder une place en 2030 si les populations l'acceptent.

Le pétrole et le gaz sont en déclin irréversible et devraient déjà être réservés aux usages nobles et propres. L'hydraulique restera à 17% du total, malgré ses énormes avantages écologiques et économiques car tous les grands sites sont équipés.

La biomasse est compétitive mais elle est en concurrence avec les usages alimentaires. Le photovoltaïque est paré de tous les atouts du développement durable, mais reste encore pour un temps à un coût élevé et se heurte aux systèmes de gestion centralisés : il devient l'élément majeur après 2030. L'éolien est le mieux placé dans cet ensemble, il connaît une croissance de 5000 nouveaux MW par an, et ses prix baissent constamment.



Eric Laborde présente Photowatt comme le 13^{ème} fabricant mondial sur le marché du photovoltaïque, derrière 4 géants japonais et les compagnies pétrolières qui écrasent le marché, et devant 12 autres petites sociétés.

En 2030, le marché photovoltaïque sera de 300 GW, soit la taille actuelle du nucléaire. Japonais et Chinois investissent des sommes énormes, l'Allemagne installe 300 MW et

crée 27000 emplois, avec une croissance de 30% l'an. L'Italie, l'Espagne, la Grèce suivent et la France prend du retard. L'enjeu d'un marché national capable de fournir, par exemple, le très ambitieux programme marocain, bientôt suivi par tout le pourtour méditerranéen.

L'activité de Photowatt a augmenté de 75% en 2004, mais c'est insuffisant dans une industrie à haute densité de capital : 1 million d'euros à investir pour 1 million d'euros de chiffre d'affaire.

Eric Defrenne présente les atouts de la démarche continue de progrès de Yamana, en concertation avec les organisations professionnelles textiles, les associations et les pouvoirs publics. Pour éviter un travail coûteux et complexe pour chaque PME, Yamana l'a menée globalement pour l'ensemble des entreprises textiles, à l'image de la démarche STEP initiée en Suisse pour les tapis. Il n'y a pas d'initiative équivalente en Europe. Le grand public n'est pas mûr, mais beaucoup d'acheteurs spécialisés le sont : par exemple, les collectivités pour leurs vêtements professionnels.



Interventions et questions aux participants de l'atelier. Quelques réponses :

Les associations sont un élément central de l'éco-responsabilité : elles font remonter les initiatives, sensibilisent aux écolabels, soutiennent les énergies renouvelables, et représentent la population dans les commissions officielles : montrez-leur de la considération.

Jacqueline Istas
Présidente de Nord Nature.

**Le volontarisme social d'une entreprise peut-il être au même niveau que son volontarisme environnemental ?
Quelles sont les répercussions sociales de l'investissement environnemental, dans les critères du Développement Durable ?**

Philippe CHENEAU
Vice-Président du Conseil Régional PACA.

Dominique Leroy : On avance beaucoup sur la voiture hybride, sur le "clean power" diesel, sur le véhicule intégralement recyclable, sur l'utilisation du rail et de la voie fluviale.

Rémy Souchon : Il existe des marges de progrès et d'investissement dans les discussions avec la SNCF, où les causes de retard sont pour 50% techniques et 50% sociales.

Jean-Michel Germa : les sondages indépendants montrent un taux de satisfaction de 95% dans les communes équipées d'éoliennes. La première association anti-éolienne est née sur le plateau Cauchois du lobby des propriétaires terriens pro-nucléaires.

Dominique Leroy : un sondage de satisfaction réalisé parmi le personnel par un organisme indépendant, donne un résultat positif à 92%. Les points clés sont l'entreprise citoyenne et l'objectivité des tests de sélection, qu'il est possible de réussir quel que soit l'âge ou la formation initiale.

Rémy Souchon : nous pouvons envisager la piste de l'achat d'énergie verte. C'est toujours la réponse du consommateur qui est importante dans toute prise de décision, car elle conditionne le retour sur investissement.



Atelier 2 : Les collectivités prennent leurs responsabilités...



Dans son introduction, **Jean-Pierre Denys** présente les collectivités comme des acteurs économiques à part entière, chargés en outre d'une mission environnementale et sociale inscrite dans le long terme et l'intérêt général. Il annonce l'organisation de l'atelier en 3 séquences :

- l'évolution des politiques "déchets",
- la clause sociale et environnementale, du code des marchés publics.,
- les achats éthiques.

L'objectif est une économie de 8 % sur le budget déchets, et une baisse de la taxe, à service égal pour les 16.600 tonnes valorisées depuis 4 ans.

Joël Duquenois présente l'étude d'optimisation de la gestion des déchets ménagers menée par le CASO. Trois pistes de réformes ont été retenues :

- La collecte des ordures ménagères sur Arques passe à une fois/semaine au lieu de 2, avec des bacs plus grands pour les familles nombreuses.

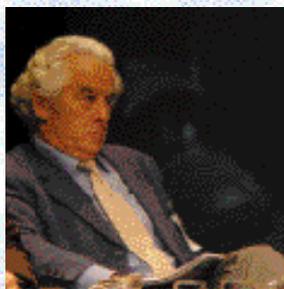
Sur LMCU, la collecte sélective concerne actuellement 0,6 Million d'Habitants (MH) auxquels s'ajoutent 150.000 MH fin 2005, avec l'objectif d'intégrer l'ensemble des 1,1 MH en 2008. Le taux de valorisation-matière est de 25% et le taux de valorisation organique de 23%. 120 emplois sont créés par tranche de 50.000 tonnes triées.

- Le verre en apport volontaire remplace le porte-à-porte, avec un fort facteur de proximité : 1 container pour 350 habitants et l'accès automobile facilité.
- La collecte sélective des emballages tous les 15 jours et non plus chaque semaine, économisant des locations de véhicules et dégageant du personnel pour la maintenance et le suivi, sans licenciement.

Les résultats sont nets :

- Le tonnage d'ordures Ménagères baisse, tandis que la collecte sélective gagne 10%, en économisant 30 000 l de gasoil/an.
- La taxe baisse de 14%.
- La collecte du verre reste stable à 49 kg/habitant.

La prochaine étape est une étude de réduction à la source.



Paul Deffontaine dresse un bilan et les perspectives de 15 ans de mise en place d'une politique de valorisation par LMCU. On est passé de 0,6 MT/an de déchets promis au "tout-décharge" ou "tout-incinération" à 0,7 MT/an dont seulement 10% en décharge ultime. L'axe fort de la concertation, des études et de la mise en œuvre a été de privilégier le tri dans tous les cas de

figure. C'est une politique multifilières : 91% des "propre et sec" sont recyclés, ce qui nécessite un 2^{ème} centre de tri (le 1^{er} est saturé à 70 000 t/an). Le futur Centre de Valorisation Organique de Sequedin va produire le méthane-carburant pour 100 bus. Les 6 déchetteries collectent 200.000t/an, dont 59% sont valorisés. Les réflexions actuelles portent vers la propulsion propre, voie d'eau et train ; le seul CVO en bord de Deûle économisera 12.500 trajets de camions.

En réponse à la question de Jacques Decool :

Le recyclage ne doit pas devenir une bonne conscience dans un monde qui produit de plus en plus de déchets. La réduction à la source est aussi celle de l'empreinte écologique.

Eco-Emballage est contestable sur ses opérations d'optimisation, par sa vision trop parcellaire et trop économiste de la question globale des déchets.

J. Decool (Cité du Réemploi) interpelle les élus sur la filière émergente de valorisation des objets par leur extraction de la catégorie déchet.

D. Poliautre approuve au nom de l'équité, alors que 20% de la population mondiale consomme 80% des ressources, et annonce l'ouverture d'une ressourcerie à Lille.

J-C Kikos vante le bon fonctionnement de la déchetterie mobile alimentant la ressourcerie de Valenciennes.

P. Deffontaine reconnaît que le "jeter moins" est le parent pauvre de la trilogie du départ. L'ennemi de l'optimisation, c'est la sectorisation des collectes. Dans l'empreinte écologique, des centaines de containers en site urbain et les déplacements en voiture pour l'apport volontaire pèsent lourd, en négatif.



Avec un budget d'investissement maintenu, le coût de fonctionnement baisse de 1,3 M€ par an, une économie d'électricité de 42% est réalisée, et 25% d'énergie renouvelable est garantie, tout cela dans la démocratie de quartier.

Les nouveaux marchés sont à forte logique environnementale : restructuration du bâti ancien, aménagement d'espaces verts et de pistes cyclables, extension de ligne de tram...



L'industriel joue le jeu en créant une cellule d'insertion qui lui permet de parfaire son service de collecte dans les ruelles en impasse, par exemple, et l'association C2R gère la déchetterie mobile.

Danièle Poliautre présente les achats éco-responsables de la ville de Lille comme un levier économique majeur, quand les commandes publiques pèsent 15% du PIB (1000 milliards d'euros). La méthodologie pour traiter des centaines de marchés est d'accompagner l'ensemble des services, de former les acheteurs, de répondre aux interpellations de la société civile, à Greenpeace par exemple par la délimitation sur le bois labellisé FSC ("ou équivalent").

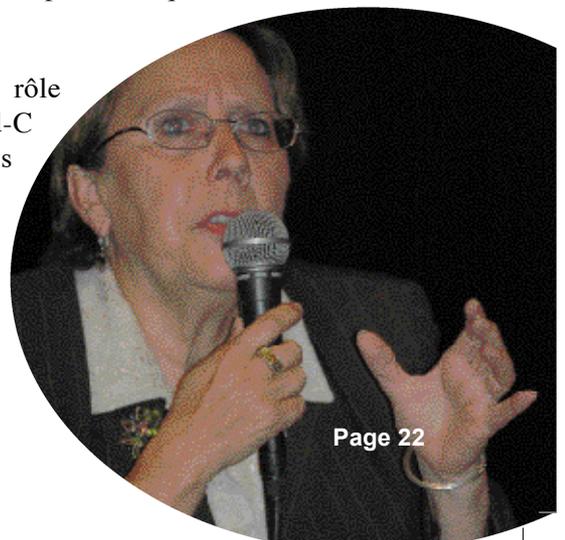
Le code des marchés publics ne permet pas d'intégrer les notions de transport et de circuit court, mais permet les critères "GES" et "emballages" : quand on sait qu'un repas représente 3000 Km de déplacements, on peut exclure les pommes du Chili, les poissons de l'océan austral ou les produits irradiés.

Un marché symbole est celui de l'éclairage public (35 M€ sur 8 ans). Nous avons des exigences de cercle vertueux, de performances pour la réduction de consommation, l'utilisation des renouvelables, la fin des pollutions lumineuses, la maintenance, la qualité. Nous discutons longuement avec tous les fournisseurs, et en 8 ans tout l'éclairage public sera renouvelé.

Maurice Burdin explique comment la Communauté d'Agglo de Grenoble passe d'un effort prioritaire sur le volet social à des ambitions environnementales intégrales au plan climat, à partir de l'article 14 du Code des marchés publics. Tous les acteurs économiques et sociaux se sont d'abord vu proposer la "charte pour l'insertion et l'emploi par le développement local", puis le dispositif partenarial s'est mis en place sur les grands chantiers : 300 recrutements envisagés pour 300 millions d'euros de travaux. L'ambition débouche en 2005-2010 sur le plan de stabilisation des GES et d'extension des renouvelables, en cohérence avec le plan "Protect Air" et le PDU. Le principe reste le même pour les nouveaux chantiers : un recrutement pour chaque tranche de 1M€. Plusieurs centaines de millions sont en jeu, et la Préfecture demande à la CA de suivre la charte ANRU.

Jean-Claude Kikos précise que la Communauté d'Agglo de Valenciennes se saisit de l'extension de la compétence déchets à l'agglo (2001) en liaison avec les critères du plan départemental s'appliquant en 2002 pour mener un travail de large concertation et produire un document garantissant un service public de qualité et un haut niveau d'insertion.

Ginette Verbrugge situe le rôle fédérateur de la Région N/P-d-C dans la réalisation du Guide des achats éthiques, résultat de beaucoup de patience et d'opiniâtreté pour franchir de lourdes procédures administratives et de nombreuses validations.



En 1999, le colloque sur le commerce équitable connaît un énorme succès. En 2001 l'article 14 déclenche une mobilisation mais ne donne pas le mode d'emploi. En 2005, le Guide est téléchargé à 13 000 exemplaires en quelques semaines.

L'objectif Bio est ambitieux, il touche à l'urgence écologique, de biodiversité, d'approche territoriale et d'empreinte écologique.

Quand vous achetez un produit bio, vous achetez 25% d'emploi en plus, au lieu de produits bancaires.

Le Bio est crédible, mais l'état d'esprit libéral, en constatant une demande supérieure à l'offre, organise les importations extra-européennes, et reproduit ses erreurs : énormes flux sur de longues distances, avantage au prix à court terme et mauvaise empreinte écologique.

Quand on voit les nombreuses associations qui meurent, on comprend que ce n'est pas comme ça qu'on avance. Les collectivités ont un devoir d'intérêt général à soutenir les acteurs éco-solidaires.

Cet ouvrage vient en écho aux réunions nationales du "Collectif de l'étiquette" et aux nombreuses demandes des collectivités du Nord/Pas-de-Calais. La mise en œuvre se déroule en 3 phases : afficher la volonté / essayer un marché-test / capitaliser et généraliser. Une collectivité isolée aura du mal à réaliser ce travail complexe, c'est pourquoi 10 collectivités se sont regroupées par exemple pour un marché-test, celui des vêtements de travail.

Benoît Canis se présente comme "éleveur de légumes" et pose le dialogue avec les collectivités comme une exigence.

33% de l'empreinte écologique vient de l'alimentation, dont la moitié de la production : l'enjeu est grand, et la Fédération Nationale veut donner au Bio une dimension qui sorte de l'expérimental.

La force du bio est dans ses cahiers des charges publics, européens, contrôlés, mais aussi dans son projet solidaire de commerce équitable de proximité, dans son projet territorial, échelon majeur du lien humain.

Avec 0,4% de la SAV, le Nord/Pas-de-Calais a besoin d'un fort développement du Bio (1,5% en France, 10% en Italie, ou en Autriche). L'enjeu relève aussi de la responsabilité sanitaire des collectivités.

Quels axes de partenariat ?

- le Plan Régional d'Action Concertée (PARC Bio) qui doit être renégocié pour 2006-2009, avec un objectif d'obtenir 30% des budgets de recherche agronomique.

- la reconnaissance et la rémunération des apports sociaux, environnementaux, d'aménités et de pédagogie : le seul consommateur d'aliments doit-il payer ?

- l'exemplarité dans les manifestations officielles : bientôt du jus de carotte à côté du café équitable ?

- la restauration scolaire demande une énorme planification, sachant qu'il faut 2 ans pour préparer la terre pour cultiver les légumes bio.

- la vente au panier sur les lieux de travail (Bio casa, le panier bio...).

Nous sommes d'accord sur les objectifs, il faut maintenant investir, considérer le Bio bien au-delà de ses seuls produits, et transposer l'état d'esprit aux autres professionnels.



Atelier 3 : Les citoyens deviennent consom'acteurs...



Il faut déplacer le curseur. La France ne peut continuer à être la dernière pour l'éolien, le solaire, le bio, le HQE... le Développement Durable ne sera crédible que si nous passons en phase de mutation.

L'adhérent consom'acteur s'engage à l'année à acheter des légumes bio de saison. Nous n'avons pas de problème avec l'argent, car il ne part ni en profit personnel, ni aux fonds de pension, mais pour développer des solutions éthiques.

Pour qu'un aliment soit bon à manger, il faut qu'il soit bon à penser, dit le philosophe. Ce que j'aime dans les légumes de Cocagne, c'est qu'ils ne me racontent pas la même histoire que ceux du supermarché, dit la consommatrice.

Le supermarché ne vend que 3 ou 4 sortes de tomates alors qu'il en existe des milliers ; les autres n'ont pas la productivité, pas le "look"... : on les exclut. C'est pareil dans notre société pour les gens qui ne vont pas bien.

L'atelier est animé par **Benoît Decq**. Il distribue la parole pour que les intervenants présentent leurs actions éco-responsables et que le public pose des questions.

Anne-Marie Sacquet désigne le Comité 21 comme un outil de mise en œuvre des engagements de Rio (92). Aux collègues Entreprises, Collectivités, Associations et Etablissements Publics s'ajoutent des membres de droit : PNUÉ et PNUD. Le thème des achats étiques est arrivé en 2002, dans un groupe préparant le Sommet de Johannesburg (qui n'y fait d'ailleurs pas référence), par interpellation de certains membres sur les difficultés de s'approvisionner en bio. Un groupe de travail de 50 membres est créé sur le thème des "achats responsables". Une nouvelle phase de travail s'ouvre pour les 10 ans à venir : ses 330 adhérents doivent permettre au Comité 21 de faire pénétrer le développement durable dans la sphère institutionnelle, la loi. Il s'agit de généraliser un mode de consommation responsable, protégeant la biodiversité, capable de soutenir les filières écologiques et sociales et de porter la coopération internationale à 1% des budgets.

Jean-Guy Henquel des Jardins de Cocagne explique que l'idée de départ (associer agriculture et insertion) est sociale, humaniste, adaptée à des difficultés d'application du RMI en milieu rural. Elle intéresse des exploitants qui résistent aux logiques d'intensification, d'investissements lourds, et veulent fédérer des consommateurs avertis. La formule est celle d'une exploitation maraîchère sur quelques hectares, et de contrats d'insertion encadrés par des professionnels de la culture, et du social. La méthodologie est particulière, sans système de franchise, mais autour de 4 critères intangibles :

- contrats avec des gens en grande difficulté sociale,
 - agriculture bio, par respect du consommateur,
 - distribution aux adhérents consom'acteurs,
 - comité de pilotage avec les professionnels et convention avec la FNAB.
- Une forte demande et la médiatisation ont fait fleurir des "jardins" partout, "comme le désert après la pluie" : 80 implantations, 12.000 familles adhérentes, 2.700 personnes en insertion, 450 encadrants, 1.000 bénévoles, une base associative, véritable école de démocratie. L'argument majeur du bio est qu'il protège la planète. Des études en cours vont probablement prouver qu'il protège aussi la santé. Il y a 15 ans, la France était en avance sur le bio, elle est aujourd'hui en retard par manque de volonté politique ; les CTE, seul axe de soutien public, ont été supprimés. Notre "intelligence de territoire" développe d'autres pistes : jardins pédagogiques, vergers conservatoires, transformation. Nos comités de pilotage intègrent un maximum d'acteurs locaux.



Les entreprises préfèrent rompre un contrat que peser sur un fournisseur pour négocier la disparition d'une violation du droit du travail.

Consom'acteur ? Attention de ne pas lui tendre le traquenard de faire peser sur lui la responsabilité de l'état du monde. La dimension collective est primordiale.

Les détails de commande plus en plus courts et l'extrême mobilité des acheteurs des hypermarchés tirent les salaires du sud vers le bas. Le salaire minimum du Bangla Desh a été divisé par 2 en 10 ans.

Le commerce équitable, n'est ni un secteur d'activité ni un marché, il doit contribuer à éloigner le rapport marchand de l'idéologie consumériste.

Consom'acteur ? Puisqu'on ne peut plus changer le monde par la politique, il ne resterait plus que l'acte de consommer ? Cette idéologie est très inquiétante. D'ailleurs les grandes surfaces y travaillent.

Anne Olivier présente le collectif de l'Ethique sur l'Etiquette qui regroupe nationalement 45 associations, syndicats, ONG, structures d'éducation populaire.

L'objectif central est de faire respecter 8 droits fondamentaux proclamés par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) :

- interdiction du travail forcé
- respect d'un salaire minimum vital
- non-exploitation des enfants
- durée maximum du travail
- liberté syndicale
- non-discrimination
- négociations collectives
- santé et sécurité au travail.

Le collectif compte 12 coordinations nationales, dont une en Asie, de nombreux partenariats dans les pays du Sud, 124 groupes locaux rassemblant 600 organisations, et des milliers de bénévoles. Il est partenaire du réseau des villes "achats éthiques". Il faut une dimension citoyenne, car si on ne fait appel qu'au pouvoir du consommateur, on n'est pas démocrate. Plus on a d'argent, plus on pèse. L'attention de l'opinion est maintenant plus grande sur les salaires de misère, les horaires incroyables et les entraves au syndicalisme, par contre le citoyen ignore encore la responsabilité des distributeurs, qu'il est difficile de faire émerger. Les entreprises regroupées dans l'ICS (Initiative Clause Sociale) audient les fournisseurs, mais sans impliquer les travailleurs, et sans diffuser la moindre information recueillie sur place. Avec les citoyens, les collectifs locaux ont rencontré 57 directeurs de magasins (sur 160 contactés).

Emmanuel Antoine expose le travail de "Minga", regroupement d'importateurs et détaillants du commerce équitable créé en 1999 pour permettre à tous ceux qui prennent des risques de participer au débat, petites associations sans aides comme gros acteurs. Ce regroupement génère aussi des contradictions. Il faut se placer en réseau pour les identifier et les gérer. Relocaliser de l'économie dans les zones de misère (y compris en Europe) est plus important que construire des filières d'importation qui peuvent entraîner de nouvelles

dépendances au détriment des cultures vivrières. Nous ne sommes pas détenteurs d'une "bonne pratique", nous faisons évoluer les référentiels du métier, nous cassons l'enfermement du débat sur l'approche marketing. La loi PME comporte un article sur le commerce équitable, mais renforce le pouvoir de négociation des grandes surfaces sur les fournisseurs. Les suites n'iront pas dans le bon sens. N'oublions pas la responsabilité collective.



Un débat très riche conclut cet atelier, mêlant informations, interpellations, opinions, témoignages et réflexions. Citations en extrait :

Le seul vrai cahier des charges en agriculture est celui du bio, tous les autres ne sont que du marketing, mais la seule aide reçue en France est de 400 euros/ha, une seule fois au départ. En Allemagne, on lui affecte 25% du budget fédéral agricole.

La conclusion des intervenants :



Jean-Guy Henquel

Il existe des milliers d'initiatives et d'écogestes. Même les grandes écoles s'y mettent. Cultivons la solidarité !



Anne Olivier

Merci pour ces échanges : c'est un moment de démocratie véritable.



Anne-Marie Sacquet

Nous allons vers une société allégée, moins artificielle, plus soucieuse des milieux et la santé. On va revoir tous nos modes de vie.



Emmanuel Antoine

Le combat est violent, mais ce qu'on fait est passionnant. Changer nos modes de vie est un objet de plaisir. DD doit signifier "Développement Désirable".

• On exporte le risque industriel en Chine, mais le problème demeure : la directive REACH montre la grande solitude des écologues face au lobby de la chimie.

• Dans tous les cas, il faut établir le coût écologique d'un produit (fabrication, pollution, transport, 2^{ème} vie) et privilégier le développement local. Pour le choix des énergies et les économies, il faut montrer l'exemple du Nord.

• Les ampoules en basse consommation présentent des dangers à la fabrication et à l'élimination, confirmés par l'ADEME. Elles sont fabriquées en Chine dans des conditions épouvantables.

• Pourquoi opposer l'agriculture bio à l'agriculture raisonnée, à tous ceux qui font des efforts, aux chambres d'agriculture qui aident à innover ?

• L'agriculture raisonnée n'est que l'application des lois existantes. Son initiative revient au réseau FARRE qui regroupe les industriels phytosanitaires. Passer de 12 à 10 traitements par an, c'est du "raisonné", et certains en profitent pour vendre plus cher.

• Je rends hommage à un représentant de l'agriculture conventionnelle qui participe à ce débat, mais tiens à lui dire aussi mon chagrin de voir partir du cancer, l'un après l'autre, tous mes voisins agriculteurs.

• Le fonctionnaire avec qui je discute me parle comme José Bové à Porto Alegre, puis agit comme à Davos. 60.000 personnes en insertion travaillent pour l'environnement, mais il n'y pas un référent au Ministère, tandis que 120 fonctionnaires travaillent pour les chasseurs.

• Soyons attentifs aux pays du Sud, qui nous demandent quelles bonnes raisons nous avons de les empêcher de se développer sur notre modèle. Quels efforts sommes-nous prêts à faire avant de leur imposer des restrictions ?

• Il est choquant que les campagnes sur le commerce équitable soient appuyées par la grande distribution, illégitime car très perturbatrice pour l'emploi et génératrice d'inflation routière.

• Il faut que l'impact des certifications bio ou éthiques profite davantage aux producteurs. On veut de la transparence, qu'on s'adresse alors à l'intelligence et non plus aux réflexes conditionnés à coups de logos et de promotions.

• Il faudrait un projet agri-environnemental sur chaque territoire, pour chaque conseil local de développement.

L'évaluation de Cité Environnement

Pour recueillir les avis et préparer la rencontre 2006, un questionnaire d'évaluation a été remis aux quelque 500 participants (auditeurs, intervenants et exposants). 155 questionnaires nous ont été transmis. Les réponses émanent des associations (47%), des collectivités (27%) et des entreprises et autres indépendants (26%). Ces réponses constituent une précieuse contribution pour les organisateurs. Voici un compte-rendu synthétique des avis exprimés.

De façon équilibrée, les participants ont déclaré s'être déplacés à la fois pour comprendre les enjeux de l'éco-responsabilité, écouter les intervenants et rencontrer les acteurs de l'environnement. *"Avoir des retours d'expériences, connaître les bonnes pratiques et les leviers de l'éco-responsabilité, enrichir ma connaissance du développement durable..."*, telles sont les expressions revenues à plusieurs reprises.

Pour éviter au niveau de la séance plénière l'écueil de la précédente édition : une suite d'interventions souvent longues et difficilement maîtrisables dans le temps, l'animateur disposait de vidéos lui permettant de compléter les propos des intervenants, de cadencer la séance et ainsi de la rendre plus dynamique. Une majorité de participants a bien compris le sens de la démarche. D'autres ont interprété l'absence physique de certaines personnalités comme un manque d'implication ! Plusieurs remarques portaient sur le temps de débat avec la salle jugé beaucoup trop court.

Comme les organisateurs l'avaient pressenti et malgré la qualité du Phénix, scène nationale et non pas centre d'exposition, la restauration a été le problème majeur de la rencontre. Il était dû à l'impossibilité, pour des raisons de sécurité, d'installer convenablement les participants, avec des tables ou des mange-debout. Ce problème a été confirmé par les nombreuses remarques des congressistes qui ont regretté le confort d'accueil de Lille Grand Palais.

Plus de 80% des participants ont jugé les ateliers positifs. Un même regret est formulé chaque année : pas assez de temps donné à la salle pour les questions et trop de participants pour qu'il y ait un débat approfondi avec les intervenants. Par rapport à 2004, leur nombre a pourtant été limité.

A la quasi unanimité, les coups de cœur ont été appréciés et jugés plus complets cette année. Plusieurs participants ont confirmé le choix des organisateurs : *"pas de compétition, des initiatives mises au service de tous..."*. L'espace disponible n'a pas permis d'inaugurer convenablement les coups de cœur et d'expliquer la démarche. C'est un regret formulé dans plusieurs questionnaires.

L'espace "exposants" a été apprécié par plus de 90% des personnes ayant répondu au questionnaire. Même remarque que l'an passé : *"peu d'associations au regard des industriels et des institutionnels"*. Les organisateurs devront redoubler d'explications pour faire comprendre que l'équilibre budgétaire de la rencontre repose sur un financement des industriels et des institutionnels ; les associations étant largement mises en valeur par le biais des coups de cœur. *"Chaleureux, convivial, intéressant, diversifié..."*, tels ont été les qualificatifs concernant l'espace "exposants".

Pour la prochaine édition, de nombreuses suggestions ont été formulées : *"la biodiversité, la gestion de l'eau, les agendas 21, les énergies renouvelables, les économies d'énergie, la réduction des déchets à la source, les éco-produits, l'agriculture biologique, l'économie solidaire..."*. Les quatre premières éditions de Cité Environnement ont concerné l'éco-citoyenneté et l'éco-responsabilité, la prochaine rencontre ne devrait-elle pas s'organiser autour de l'éco-conception ?

